Pelouses sèches de Bourbousson

Préserver et favoriser la biodiversité

Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité, *ou diversité biologique, représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité des gènes dont elles sont constituées. La biodiversité est une ressource fondamentale pour la collectivité qui trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé, l'industrie. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les actions de gestion *correspondent à des opérations effectuées en faveur du patrimoine naturel sur certains secteurs très ciblés : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elles ne remettent généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherchent, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Le programme de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique pilotée par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), partenaire technique créé pour aider les collectivités et les usagers à protéger leur patrimoine naturel. Ce programme détaille les objectifs proposés pour planifier les actions dans la durée. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Intervenir en partenariat sur le site de Bourbousson

Le site est localisé au centre du département de la Drôme, sur la commune de Crest. Il se trouve en rive droite de la rivière Drôme.

Origine du projet

Situé sur les anciennes terrasses alluviales de la Drôme, Bourbousson est connu pour l'intérêt écologique de ses pelouses sèches. Une partie du site a, à ce titre, fait l'objet d'une mesure compensatoire pour la flore lors de la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) Méditerranée, en 2001.

Le site de Bourbousson, qui s'étend sur 10,5 hectares, comprend également la pelouse d'Herbelet et le bois de Montchaud.

Les enjeux naturels avérés de ce secteur ont justifié la réalisation d'un plan de gestion, avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier de Réseau ferré de France, de la Région Rhône-Alpes et du Fond Européen de Développement Régional.

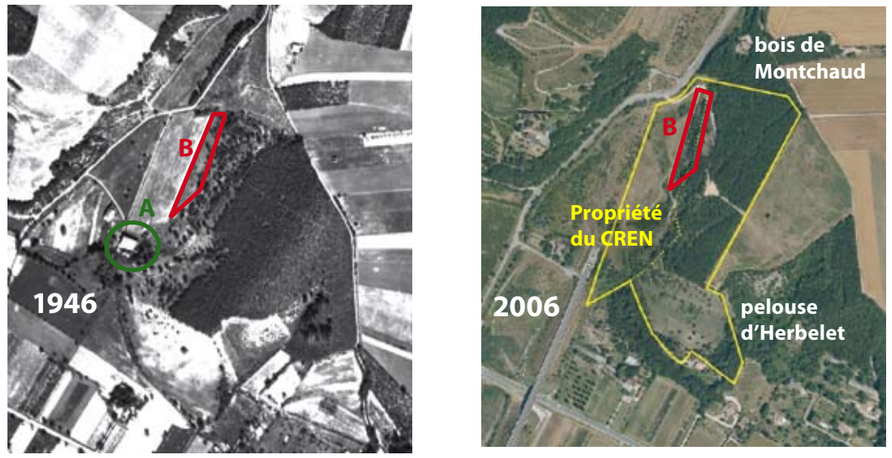

Bourbousson en 1946 (à gauche) et en 2006 (à droite). Ces photographies aériennes illustrent la suppression de la ferme (A) et la construction de la tranchée couverte pour la LGV. On constate surtout la fermeture rapide des pelouses sèches : la zone B s'est fermée à 90 % en 60 ans. La pelouse d'Herbelet est colonisée beaucoup plus lentement par la végétation. En effet, la forte pente, l'exposition sud et le sol filtrant (galets) en font un milieu très aride.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires.
Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.

HISTOIRE ET USAGES

Une histoire d'hommes

Les pelouses sèches, fragiles témoignages d'une tradition pastorale

Le troupeau ovin à l'oeuvre sur le site.

Jusqu'au milieu du XXe siècle, les pelouses de Bourbousson ont été entretenues par le pâturage. Cette pratique, autrefois plus intense, est encore d'actualité sur le site.

A l'échelle nationale, certains scientifiques estiment que 50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le XXe siècle. Les causes de cette régression ? Des atteintes directes par les activités humaines (urbanisation, intensification agricole) ou l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles qui les ont façonnées.

Les conséquences de la construction de la ligne à grande vitesse

La ferme qui était installée sur le site a disparu et l'ensemble des parcelles cultivées ont été remaniées lors de la construction de la tranchée couverte. Sur cette tranchée, des plantations d'essences diverses, à caractère paysager, ont été réalisées.

Des usages actuels divers

Un éleveur ovin, Serge Richaud, utilise les pelouses depuis de nombreuses années. Il y fait paître son troupeau et fauche occasionnellement certains secteurs pour le foin.
Le bois de Montchaud fait l'objet d'une exploitation forestière et est fréquenté par les chasseurs.
La présence de pistes carrossables facilite l'accès au site, ce qui entraîne quelques nuisances (dépôts de déchets, traces de feux, etc.)
Enfin, la piste traversant le bois de Montchaud est empruntée en mai par une épreuve sportive, le Marathon Drôme Nature.

Des secteurs prairiaux sont parfois fauchés sur le site.

PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

L'introduction d'une plante rare, le cytise nain

Cette espèce assez rare, même si elle n'est pas protégée, a été introduite sur le site par le Conservatoire botanique national alpin, dans le cadre des mesures compensatoires.

Ce petit arbrisseau nain, de la famille des pois (légumineuses), vit en lisière de la pelouse et du bois. Ses discrètes fleurs jaunes apparaissent en avril-mai.

Le cytise nain est connu dans 15 localités du département de la Drôme.

Détails de fleurs d'aphyllante.

L'aphyllanthe, qui fleurit en mai, colore en bleu la pelouse d'Herbelet.
La pelouse sèche à aphyllanthe est intéressante pour sa flore et riche en papillons.

Aphyllante.

Deux papillons rares fréquentent les pelouses sèches de Bourbousson

La proserpine est protégée au niveau national. Sa chenille se développe sur les aristoloches pistoloches, fleurs typiques des zones sèches. On peut apercevoir l'adulte en vol de fin mars à juin.

Le damier de la succise est une autre espèce intéressante. Sa chenille trouve refuge sur les céphalaires blanches.

OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir

En 2004, pendant et après le chantier de restauration.

Un premier plan de gestion a été rédigé pour la période 2004-2008. Il avait pour objectif principal la restauration et le maintien des pelouses sèches. Cet objectif a pu être mené à bien grâce à un débroussaillement localisé et répété. Ces travaux ont été réalisés en 2004, 2005 et 2008 pour restaurer des secteurs de pelouse sèches et favoriser le passage du troupeau. Le deuxième objectif concernait la chênaie pubescente. Il s'agissait de maintenir les chênes adultes présents sur la propriété du CREN.

Sur la base des conclusions du premier plan de gestion, les objectifs du plan de gestion pour la période 2011-2015 sont les suivants :
1 • restaurer et entretenir les habitats de pelouse sèche ;
2 • sensibiliser la population à la préservation du site ;
3 • préserver les pelouses sèches à l'échelle communale.

Le deuxième objectif du premier plan de gestion n'a pas été maintenu car il concernait de trop petites surfaces. Cependant, dans les faits, la gestion restera identique ; c'est à dire que les arbres seront conservés.

Sur les surfaces non concernées par un objectif de gestion, il n'y a pas d'actions programmées. Néanmoins, des opérations peuvent être menées, telles que celles réalisées par l'éleveur (pâturage, fauche, débroussaillage,…), si elles sont compatibles avec la gestion globale du site.

Comme pour les opérations déjà réalisées, les actions prévues ne portent que sur la zone en mesure compensatoire, dont le foncier appartient au CREN.

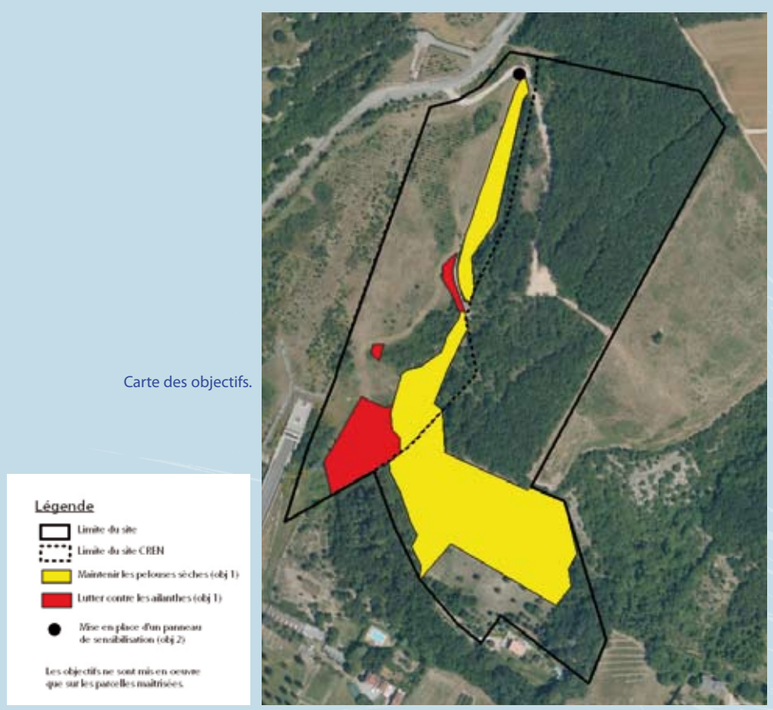

Carte des objectifs.

OBJECTIFS DE GESTION

Restaurer et entretenir les pelouses sèches

Pourquoi intervenir ?
Les pelouses sèches se développent sur des terres arides. Toutefois, même si le sol est peu épais, les arbres et arbustes peuvent coloniser petit à petit ces espaces. L'ombrage, l'accumulation de litière, la densification de la végétation, suite à cette colonisation progressive des arbres et arbustes, portent préjudice aux espèces végétales et animales des pelouses.

Quadrat de suivi de la végétation.

Ce qui est prévu
Le contrôle des repousses d'arbustes et d'arbres par la coupe sera poursuivi et complété par le passage du troupeau ovin.

Sur une espèce particulièrement envahissante, l'ailante, des tests d'écorçage seront réalisés dans le but d'affaiblir la plante pour la contenir.

Le suivi de la végétation des pelouses sèches se poursuivra et des études complémentaires sur la faune sont prévues (insectes).

L'ailante.

Sensibiliser la population à la préservation du site

Pourquoi intervenir ?
L'observation fréquente de déchets incite à agir. Par ailleurs, le site se prête à la réalisation de sorties pédagogiques.

Ce qui est prévu
- Pose d'un panneau présentant des informations sur le site et des recommandations.
- Sensibilisation des enfants à la préservation du site et des espaces naturels grâce à l'organisation d'animations pédagogiques pour des élèves de primaire (ou du collège).

Préserver les pelouses sèches à l'échelle communale

Pourquoi intervenir ?
Un inventaire des pelouses sèches a été réalisé en 2009 sur l'ouest drômois, à l'initiative du Conseil général. L'objectif est de faire émerger des projets d'entretien de ces milieux de plus en plus menacés, en particulier dans cette partie du département. En effet, à la menace liée à l'embroussaillement s'ajoute ici la destruction des habitats par l'urbanisation.

Ce qui est prévu
Envisager avec les propriétaires, la commune et les usagers dans quelles conditions et selon quelles modalités d'autres actions d'entretien de pelouses sèches peuvent voir le jour.

Chantier de débroussaillage.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la mairie de Crest et du CREN).*
- *Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.*
- *Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.*
- *Vous engager activement, aux côtés de la mairie de Crest et du Conservatoire, pour la mise en œuvre des actions proposées afin de préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis,…).*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.*
- *Respecter la propriété privée.*

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 du site de Bourbousson (CREN, PIERRON V. – 2010 – Bourbousson, Révision du plan de gestion 2011-2015). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

La gestion de ce site se fait en partenariat avec **la commune de Crest et le Conservatoire botanique national alpin**.

VILLE DE CREST

Conservatoire Botanique National ALPIN

CONSERVATOIRE RHONE-ALPES DES ESPACES NATURELS

CONTACT
Virgine PIERRON
virginie.pierron@espaces-naturels.fr
tel : 04 75 36 32 32
CREN Rhône-Alpes
Antenne Drôme-Ardèche
Rouveyret
07200 Vogüe
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

l'Europe s'engage en Rhône-Alpes
Fonds Européen de Développement Régional

Région RhôneAlpes

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Janvier 2011

réseau des conservatoires d'espaces naturels en Rhône-Alpes

Conception et mise en forme : CREN